

AU CONSEIL COMMUNAL DU MONT-SUR-LAUSANNE

Rapport de la commission ad hoc chargée d'examiner le rapport de la Municipalité sur le postulat du 18 juin 2020 de Mme Ariane Annen Devaud et consorts intitulé

« Installation de Bancs-Bus dans les zones périphériques au Mont-sur-Lausanne »

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Après avoir été installée pour la 1^{ère} fois par la présidente de la commission ad hoc, madame Manuela Schlatter nous a fait un bref rappel des règles d'usage, la commission ad hoc s'est constituée comme suit :

- Mme Manuela Schlatter	Présidente
- Mme Ariane Annen Devaud	Rapporteuse
- Mme Ofélia De Gregorio	Membre
- Mme Brigitte Besson	Membre
- Mr Christophe Blanc	Membre
- Mr Bernard Stettler	Membre
- Mr Christophe Blanc	Membre
- Mr Aydin Durmaz	Membre
- Mr Guiseppe Mantonvani	Absent

Lors de cette séance, la Commission a pu bénéficier de la présence de Madame Laurence Muller-Achtari en charge du dicastère de l'Urbanisme, ainsi que de Mr Antonio Turriel chef du service. Ils nous ont fournis les renseignements nécessaires à la compréhension du préavis et ont répondu à toutes nos questions, ce dont nous les remercions.

Préambule:

Le postulat demande à la Municipalité l'étude de l'installation de bancs-bus afin de desservir de manière simple imaginative et innovante les quartiers périphériques de la commune, et de communiquer à la population Montaine l'idée du projet et son fonctionnement.

Présentation de la Municipalité :

Au cours des explications les points suivant ont été précisés.

La réponse de la municipalité se veut d'une question simple, une réponse simple concrète, pragmatique et rapide.

L'idée de la réponse au postulat, est vraiment de commencer avec un bancs-bus (en montée et en descente) afin de faire un test d'une année environ. Le quartier périphérique des Planches a été choisi en fonction de sa densité de population, on y voit d'ailleurs de plus en plus de piétons sur les trottoirs.

Le coût anecdotique (entre 2000.- et 3000.-) est possible car ce sont les employés de la commune qui vont fabriquer les bancs, et poser les panneaux signalétiques, dans une version simple mais solide. Actuellement il n'est prévu ni abri, ni poubelles, ni luminaire, autour des bancs. L'idée est d'utiliser le maximum de ce qui existe déjà.

L'emplacement des bancs-bus sera privilégié sur des parcelles appartenant à la commune, un peu en retrait de la route, afin de sécuriser la prise en charge des voyageurs. Voir annexe

Comme il est très difficile de savoir si cette solution va fonctionner, une enquête de satisfaction auprès de la population Montaine sera menée 1 année environ après, la mise en place du système par l'employé communal engagé récemment et en charge de la communication communale.

Si le test est positif, il sera alors étendu à d'autres zones périphériques, voir schéma du postulat.

Si le conseil accepte ce postulat, les travaux démarreront au plus vite, avec l'espoir de pouvoir tester les Bancs-Bus dès cet été déjà.

Discussion de la commission :

Tous les membres présents de la commission sont satisfaits de la réponse à ce postulat. Même si quelques questions restent en suspens comme la responsabilité de la commune en cas de soucis, le nettoyage ou l'entretien des bancs.

De manière plus concrète, la commission demande à la Municipalité d'étudier le principe de poser au minimum cendrier et poubelle (genre poubelle à crotte de chien) afin que cet emplacement ne ressemble pas rapidement à un dépotoir, et d'utiliser de manière la plus efficiente possible les candélabres lumineux déjà installés, afin de sécuriser au maximum la prise en charge des voyageurs lorsque le jour n'est plus.

La commission au vu de ses discussions et des réponses apportées par la Municipale Mme Laurence Muller-Achtari, et son chef de service Mr Antonio Turriel, est arrivée à la conclusion que ce projet de test est une excellente formule qui on l'a compris se veut évolutive selon son succès.

Conclusion:

Au vu de ce rapport, la commission recommande au conseil communal, à l'unanimité des membres, d'accepter le rapport de la Municipalité sur le postulat du 18 juin 2020 de Mme Ariane Annen Devaud et consorts intitulé « Installation de Bancs-Bus dans les zones périphériques au Mont-sur-Lausanne » comme test en formulant son plein succès, afin qu'au plus vite d'autres zones périphériques puissent bénéficier de bancs-bus.

Annexe : Photos, emplacement du bus le soir

Fait au Mont sur Lausanne le 19 avril 2021

Pour la commission ad hoc :

La présidente : Manuela Schlatter
La rapporteuse : Ariane Annen Devaud
Les Membres: Ofélia de Gregorio
Brigitte Besson
Christophe Blanc
Christophe Corbaz
Bernard Stettler
Aydin Durmaz
Guiseppe Mantonvani



Handwritten signatures in blue ink, including the name 'DE GRÉGORIO' written in black ink below the signatures.



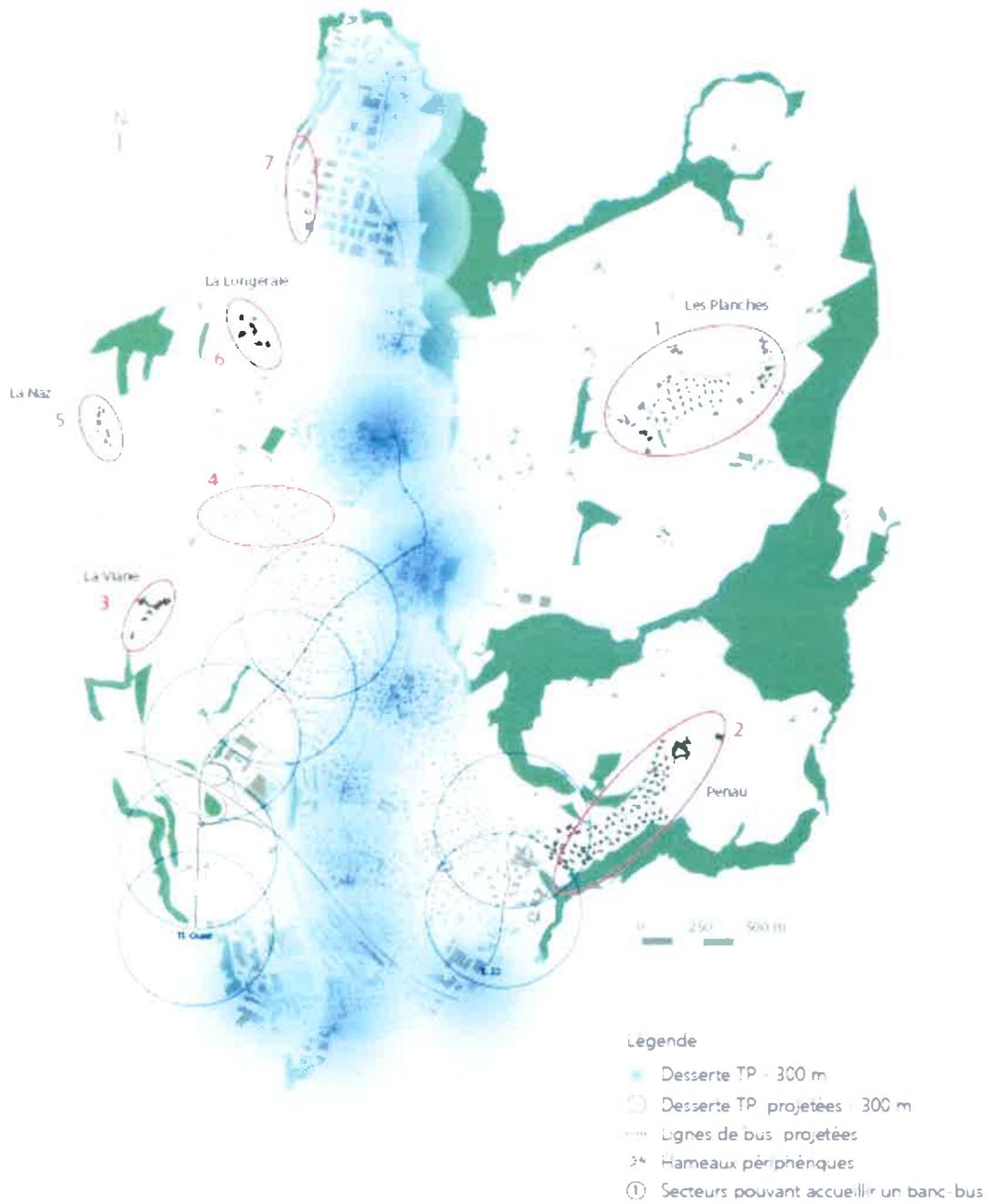
Handwritten signature in blue ink.





MOBILITÉ DURABLE

Analyse et situation de bancs-bus



SURB, 3 février 2021

3.2 Emplacements proposés

MOBILITÉ DURABLE

Secteur d'implantation d'un banc-bus
aux Planches et au SDIS

